



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105141

VALABLE JUSQU'AU 20/01/2027

ÉDITÉ LE

17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1991B00147

Siret : 381 546 605 00043

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6100443

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000007682173604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000007682173604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ESPACE COMBLES AMENAGEMENTS

Sigle : ECA
8 RUE GEORGES CHARPAK
ZA LE VALLIER
28300 MAINVILLIERS

Téléphone : 02 37 36 81 99 Fax :

Portable : 06 24 49 00 72

Site Internet : www.espace-combles-amenagements.fr
E-mail : espacecombles28@gmail.comResponsabilité légale :
TREMBLAY NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/02/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	21/01/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/02/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	06/09/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/02/2026
o Isolation des combles perdus	06/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1